Certes, ces souvenirs sont douloureux et amers. Nous avons cependant raison d'être fier de ce qui a pu être réalisé au cours des 40 dernières années, en grande partie grâce au courage et aux sacrifices de ceux qui ont résisté de façon si hérolque à la tyrannie et à l'oppression.

Vous savez que le gouvernement a récemment constitué une commission d'enquête sur les criminels de guerre et nommé à sa tête le juge de la Cour supérieure du Québec, Jules Deschenes. Pour sa part, le ministre de la Justice, l'honorable John Crosbie, a conné à tous les Canadiens l'assurance qu'on ira de l'avant sans hésitation dans tous les cas qui font présentement l'objet d'enquêtes.

Ces mesures vont tout à fait dans le sens des efforts que fait depuis longtemps le Canada pour protéger les droits civils des Canadiens et sont par ailleurs conformes à l'habitude que nous avons de nous prononcer sans ambiguîté sur les questions des droits de l'homme à l'échelle internationale. Vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de parler de certaines de ces questions à la Conférence sur les droits des minorités qui a eu lieu à Québec. sont des préoccupations que tous les Canadiens partagent, mais je reconnais que nos concitoyens de la foi juive s'intéressent plus particulièrement à certains aspects ou problème. Au cours des derniers mois nous avons eu, dans oeux provinces canadiennes, des procès qui n'ont pas EtE sans en déranger plusieurs en raison de leur teneur même et des circonstances qui les ont entourés. Mais nous comptons au nombre de nos traditions le respect de la loi, et c'est pourquoi des individus se sont tournés vers les tribunaux pour obtenir réparation des torts qu'ils reprochaient à o'autres.

La situation des Juifs en Union soviétique est naturellement une autre question qui vous préoccupe. Je puis vous dire que M. Shamir et moi-même avons discuté de la question de matin. Nous avons convenu de la gravité de la situation et de la nécessité de profiter de toutes les occasions pour inciter l'Union soviétique à autoriser l'émigration des Juifs qui désirent quitter le pays. Dans de contexte, j'ai fait mention de la Réunion d'experts des droits de l'homme qui débutera à Ottawa le 7 mai prochain. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sera la première réunion de la CSCE consacrée exclusivement aux droits de l'homme et aussi la première à se tenir en Amérique du Nord.